

Actualité  
Textes et Lois du Togo  
Agenda  
Afrique  
Asie  
Europe

Amérique  
Océanie  
ONU  
UEMOA

L'UNION EN LIGNE

Économie  
Faits d'actualité  
Emplois  
Technique  
Santé  
Société

l'actualité en continue 24h/24

www.pa-lunion.com



N°423

du 23  
Août  
2011

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## LUTTER CONTRE LE TERRORISME

Le Togo participe activement dans la lutte contre le financement du terrorisme, l'échange d'informations, la formation de policiers, de gendarmes, de magistrats, de douaniers sur le crime électronique, la contrebande et les techniques de lutte contre le terrorisme. Il répond ainsi pleinement aux obligations souscrites par tous les Etats dans le cadre de l'ONU. L'action coordonnée des Etats contre le terrorisme a produit de bons résultats. Il reste que le terrorisme existe toujours et demande une vigilance constante.

Le rapport du département d'état américain pour l'année 2010 fait état de 11.604 attaques terroristes dans 72 pays en 2010, lesquelles ont fait 49.901 victimes. Selon ce décompte, l'activité terroriste a progressé mais pas le nombre de victimes. "Bien que le nombre d'attentats ait progressé de près de 5% par rapport à l'année dernière, le nombre des décès a, lui, reculé pour la troisième année consécutive, ayant affiché une baisse de 12% par rapport à 2009", notent les auteurs. Al Qaïda tente de compenser cette perte de vitesse en suscitant des vocations dans la péninsule Arabique, en Afrique du Nord et en Somalie, conclut le rapport qui avertit que le dernier carré des militants d'Al Qaïda, retranchés au Pakistan, représente une menace importante pour la sécurité.

L'Afrique sub-saharienne n'est pas à l'abri et elle doit appliquer la ligne d'or de la lutte contre le terrorisme. N'admettre aucune compromission de quelque nature qu'elle soit avec les activités terroristes, ceux qui les financent ou les encouragent. Combattre le terrorisme avec les règles de l'Etat de droit sans faiblesse mais aussi sans chasse aux sorcières inutile.



Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Réformes constitutionnelles et institutionnelles au Togo

# L'Exécutif liste ce qu'il a déjà réalisé et ce qui se fait

Sur les principaux marchés  
de la capitale

**Le haricot  
rouge et  
le super sans  
plomb flambent**



Pascal A. Bodjona, Ministre de l'Administration Territoriale

Engagements respectés envers les  
créanciers intérieurs et extérieurs, malgré  
les multiples conventions d'annulation

**5,57 milliards Cfa  
dépensés en juillet  
pour supporter la  
dette de l'Etat**

Encore 8 jours pour gagner l'avis d'appel d'offres dans les TP

**20 nouveaux tronçons de la  
voirie revêtue de Lomé à réparer**

\* Des ponts métalliques en expérimentation

Evolution globale de l'activité et de la rentabilité des banques togolaises

**Le poids des crédits par rapport  
aux dépôts passé de 92,2% à  
76,7% entre 2005 et 2010**

\* L'agriculture absente du financement par le système bancaire togolais.

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## Repères

## "Nice holyday" pour des jeunes de Gbényédzi

Soixante dix jeunes de la paroisse Maria Auxiliadora de Gbényédzi ont été formés en leadership et au secret de réussite dans la vie du 8 au 14 août à Lomé.

Cette 1ère édition des activités de vacances "Nice holyday" est placée sous le thème "Leadership & vision : Jeune, comment réaliser son projet de vie ?". Initiées par l'association Jeunes Leaders pour la Vie (JLV) en collaboration avec le Bureau Local de Coordination de la Pastorale des Jeunes (BLCPJ) ces activités ont permis aux participants de renforcer leurs capacités à devenir des leaders, des citoyens actifs pour un changement positif dans la société. Il s'est agi également d'édifier les jeunes sur la notion de réussite, de les conscientiser sur les défis de l'heure et de partager avec eux des expériences de réussite de certains hommes en vue de les amener à développer des aptitudes de croissance personnelle. Pendant une semaine, les jeunes ont suivi des communications sur les handicaps à la réussite des jeunes ; comment élaborer son projet de vie puis le leadership et ses styles. D'autres activités ont été aux menus des travaux, entre autres, l'initiation à l'informatique, des excursions au Port Autonome de Lomé, à NIOTO et des ateliers pratiques sur la fabrication du Savon Liquide et du Batik. Le président de JLV, Jean Martin Amekouvo a invité les participants à devenir des modèles en faisant usage des connaissances et en élaborant un projet de vie. Il a remercié les différents donateurs puis les parrains de cette 1ère édition de "Nice holyday", M. Azankpe Robert et Mme Ametsipe-Koffigoh Apolline. La marraine Ametsipe-Koffigoh a exhorté les jeunes à avoir des ambitions positives, à se battre pour réussir et invité les filles à développer des aptitudes d'excellence. L'aumônier des jeunes, Père Jésus Benoît Badji, et la directrice de l'école Maria Auxiliatrice, Soeur. Silvia Melaudri ont demandé aux organisateurs de continuer cette initiative.

## Compte administratif gestion 2010 de Doufelgou

La session ordinaire du compte administratif gestion 2010 de la préfecture de Doufelgou s'est tenue du 1er au 10 août à Niamtougou.

Pendant dix jours, les délégués spéciaux de la préfecture ont examiné et adopté le rapport des activités menées en 2010. Ils ont dégagé les manquements et pris des dispositions nécessaires pour le futur. Il ressort de ce compte que les recettes pour la gestion 2010 se chiffrent à 13.715.133 F soit 48,43% tandis que les dépenses totales sont de 15.785.972 soit 55,74% pour une prévision de 28.318.505F, avec un déficit de 270.839 FCFA. Les conseillers ont, à cet effet, décidé de procéder à des tournées de sensibilisation des contribuables sur le bien-fondé du paiement des différentes taxes. Ouvrant et clôturant la session, le préfet de Doufelgou, Zato Kourah a salué cette rencontre qui, selon lui, a permis de jeter de nouvelles bases pour le conseil qui, depuis quelques années, peine à sortir de son manque de dynamisme. Il a convié les conseillers à la rigueur, au travail, à une prise de conscience, demandant aux chefs de canton et aux services techniques de travailler dans une parfaite collaboration avec les délégués spéciaux. Auparavant, le président de la délégation spéciale de la préfecture, Akpayala Simdatcho avait exhorté les partenaires économiques à accompagner le conseil dans ses obligations et mis en garde les collecteurs à mettre fin aux détournements de fonds.

M.A./ATOP

## Note de lecture

## Myriam ou la Rose Noire

Kokoè Essena Kouévi a défrayé la chronique en mai dernier par sa participation à la première édition du festival de littérature Plumes Francophones. Un mois avant le festival, les Editions Awoudy publient son premier roman, Myriam ou La Rose noire, œuvre écrite à 16 ans pendant ses années de collège. Les Editions Awoudy ont certainement vu en Mlle Kouévi une plume d'avenir et cette maison ne s'est certainement pas trompée même si on aurait aimé une reprise de certaines parties.

Dès les premières lignes, l'auteure jette au lecteur les thèmes qui meublent son roman: traite et prostitution des enfants, inceste, matérialisme outré. Elle y raconte les péripéties de Myriam, la Rose noire, oxymore qui désigne la beauté et la bonté d'âme d'une enfant meurtrie, flétrie, souillée. Il s'agit de l'héroïne remise naïvement par sa mère, pour son éducation, à une lointaine amie, personnage sans scrupule aux talents multiples. Les péripéties de cette enfant et des ses amies d'infortune vont constituer la trame de ce roman hyper réaliste.

Elle met en scène, la pauvreté matérielle et morale des zones rurales à l'instar de la mère de Myriam qui pour quelques liasses de billets livre sa fille à une inconnue sous prétexte de faire son bonheur. Puis elle décrit le matérialisme outré et l'appât du gain



facile tel qu'ils caractérisent les milieux interlopes en zone urbaine à l'instar de ce couple de proxénètes qui vivent de la traite des enfants. Enfin la prostitution telle qu'elle se décline dans nos villes. Loin de l'écriture journalistique, le lecteur se retrouve confronté au marché de petites filles de Lomé très convoité par des personnalités de l'establishment.

Dans une langue courante, quelquefois cousue de sexe, d'imageries sadiennes et de sorcellerie, Mlle Kouévi nous livre



Kokoè Essena Kouévi

un monde impitoyable pour les enfants et pour les femmes. On ne sait pas si Mlle Kouévi avait déjà lu à l'époque les textes du Marquis de Sade, toujours est-il que les images fortes présentes dans son roman laissent le lecteur quelque peu songeur devant l'imaginaire sexuel aussi débridé et horrifique de la narratrice. Et, du coup, pour un roman écrit à 16 ans, le lecteur prend conscience de la peur que suscite le monde contemporain chez l'enfant. Par exemple, l'inceste en Afrique peut présenter certains aspects troublants en se présentant non comme une passion coupable entre parents consanguins mais tout simplement comme un moyen pour atteindre d'autres buts invouables comme la richesse matérielle. Il en est ainsi du personnage qui couche avec sa fille sur prescription d'un féticheur.

Mlle Kouévi présente un monde en déclin où les adultes sont perçus comme manichéens des méchants et les enfants comme les bons. Et comme dans ces genres de situation, la rédemption du monde vient par les enfants : on châtie quelques méchants et on pardonne à quelques-uns.

Myriam ou La Rose noire, est un roman expérimental qui permet à la jeune auteure de 16 ans en 2007 de mettre les pieds à l'étrier. Son livre est une alarme d'une enfant devant une situation sociale désespérante. En dépit du nombre inqualifiable des ONG de lutte contre l'exploitation des enfants, des textes de lois contre ce genre de trafic, ces genres de pratiques ont toujours pignon sur rue. Kouévi kokoè Essenam ne fait que parler des situations courantes à Lomé ou Libreville, en Chine et au Togo. Alors qu'elle vient d'être admise au bac II, on peut gager sans doute de se tromper que sa plume s'affermira.

Kouévi Kokoè Essenam, Myriam ou la Rose noire, Editions Awoudy, prix 2500 CFA

## Cinéma

## Un réseau pour la promotion du cinéma au Togo

Le Réseau des Structures pour la Promotion du Cinéma au Togo (RESPROCIT) a été fondé le mardi 02 août dernier à Lomé. Ce réseau est mis sur pied à l'issue d'une Assemblée

Générale qui s'est tenue dans une salle de réunion de la Télévision Togolaise (TVT), assemblée à l'issue de laquelle un Conseil d'Administration de sept (07) membres a été constitué, présidé par M. Foli Alodé Amagli, directeur de l'Ecole Supérieur des Etudes Cinématographiques (ESEC),

Lomé (Togo).

Selon le premier président du RESPROCIT, le nouveau bureau va "faire l'état des lieux du cinéma au Togo pour avoir une idée tout à fait claire de ce qui est fait, ce qui reste à faire et nous nous emploierons à mettre en œuvre les résolutions qui en découleront", a déclaré M. Amagli.

Le RESPROCIT se veut un cadre de concertation et d'accompagnement des structures membres dans le but de promouvoir le cinéma.

## Vient de paraître

## 11 questions sur le 11 septembre de Mehdi Bâ

Il y a dix ans, le 11 septembre 2001, le monde entier assistait en direct sur les écrans de télévision, aux attentats les plus meurtriers de l'histoire des États-Unis et du terrorisme en général. Cet événement a eu des répercussions politiques et internationales considérables ; pourtant, dix ans après, il n'a pas encore livré toutes ses explications.

Les faits, les réactions et les controverses sur le 11-Septembre examinés sans parti pris. Quel est le scénario précis des attentats décrit par la version officielle ? Quelles étapes de leur déroulement sont-elles remises en cause et sur quelle base ? L'administration américaine était-elle informée d'un risque terroriste ? Pourquoi les tours jumelles se sont-elles effondrées ? A quoi est dû l'attentat contre le Pentagone ? Qu'est-il arrivé au vol 93 d'United Airlines ? Comment a-t-on identifié les 19 terroristes mis en cause dans les attentats ? De quelles preuves disposent les autorités américaines pour établir qu'Oussama Ben Laden est le commanditaire des attentats ? L'invasion de l'Afghanistan et de l'Irak était-elle planifiée avant le 11 septembre 2001 ? A qui les détracteurs de la version officielle attribuent-ils les attentats ?

Un livre qui apporte des réponses précises pour ouvrir le débat sur



l'après 11-Septembre.

L'auteur Mehdi Bâ, franco-sénégalais issu de l'Ecole supérieure de journalisme et basé à Dakar, est très réputé dans les milieux du journalisme d'investigation. Journaliste indépendant, Mehdi Bâ a été éditeur aux Arènes. Il a collaboré à plusieurs journaux indépendants, dont Maintenant, Zoo, Goliath Magazine...

Il est l'auteur de Rwanda. Un Génocide français (L'Esprit frappeur, 1997) et de L'Illusionniste (Les Arènes, 2003). Il a dirigé avec Olivier Cyran l'édition de l'Almanach critique des médias. Il est incontournable dans le webjournalisme.

11 questions sur le 11 septembre, Editions Jean-Claude Gausewitch, 17,95 Euros

## Arts Plastiques

## Il y a 100 ans, la Joconde avait disparu

Il y a cent ans, un ouvrier italien a dérobé la Joconde au Musée du Louvre en 1911, histoire de retourner l'œuvre du grand peintre Léonard de Vinci à la mère patrie. L'œuvre avait été, il est vrai, une rapine lors de l'invasion de l'Italie par Napoléon Bonaparte. Retour sur les innombrables disparitions de toiles dans le monde.

Crimes récurrents, les vols d'œuvres d'art occupent souvent les colonnes de nos journaux à travers le monde. Il y a encore quelques jours, ce 15 août, une gravure de Rembrandt est annoncée disparue dans un hôtel de luxe californien, pour être finalement retrouvée dans une église le lendemain. En Egypte,

le vol d'un Van Gogh, dans un musée du Caire en août 2010, conduit à la condamnation de 11 représentants du ministère de la Culture: trois ans de prison pour négligence.

La France ne fait pas exception: à Ajaccio, en février 2011, quatre toiles sont volées au Palais Fesch, dont un Nicolas Poussin. Un mois plus tôt, un tableau de Degas, dérobé il y a 37 ans dans le musée Malraux du Havre, est restitué par les autorités américaines. Et en mai 2010, gros titres des journaux: le musée d'Art moderne de la Ville de Paris (MAM) voit s'envoler cinq toiles de maîtres. Un des plus gros casses du siècle.

**L'UNION**  
Pour la Patrie

**Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses**

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

**Siège:** Wuiti - Nkafu  
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28  
e-mail: patrie006@yahoo.fr  
Casier N° 60 / M.P.

**Imprimerie:** St Laurent  
**Tirage:** 2500 exemplaires

**Directeur de la Publication**  
**Hugue Eric JOHNSON**

**Directeur de la Rédaction**  
**Jean AFOLABI**

**Rédaction**  
**Sylvestre DJOKEH**  
**Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**  
**Tony FEDA**

**Service photographie**  
**Roland OGOUNDE**

**Dessin-Caricature**  
**LAWSON Laté**

**Graphisme**  
**BOGLAG.**

## Repères

## Vacances utiles

L'Association des Jeunes pour le Développement à la Base (AJDB) et le Comité de Développement Intégral d'Amoutiévé (CDIA) par le truchement de sa Commission Santé et Environnement (COSA-E) ont organisé les 12 et 13 août à Pya dans la Kozah et à Amoutiévé à Lomé, des opérations de salubrité et de curage des caniveaux.

Ces opérations d'assainissement et d'hygiène s'inscrivent dans le cadre de l'exécution du projet: "Vacances utiles et citoyennes" initié par le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

A Lomé, près de deux cents jeunes répartis en plusieurs groupes et munis de balais, brouettes, râteliers et bottes ont rendu propres l'avenue Maman N'Danida et les rues Aménaka Libla et Fraternité. Ils ont curé et nettoyé une dizaine de fossés et caniveaux sur la rue d'Attitogon en face de l'hôtel Max-Doss. Le secrétaire général du CDIA, Adéou Donatien a salué l'initiative du gouvernement qui, selon lui, permet d'occuper les jeunes pendant les vacances et de prémunir les populations riveraines des maladies hydriques. Il s'est réjoui de l'engagement des jeunes du quartier précisant qu'en dehors des opérations de salubrité, le CDIA prévoit une excursion à l'intérieur du pays et une distribution de fournitures scolaires aux élèves qui ont participé à ces activités en guise d'encouragement.

A Pya, les jeunes ont nettoyé les centres communautaires et de santé puis dégagé les dépotoirs sauvages afin d'assurer l'hygiène et la santé publique. Pour le président de l'AJDB, Ekpaou Awéguime, il s'agit à travers cette opération, de saisir l'opportunité pour se faire valoir positivement au sein de la société à travers des œuvres humanitaires visant le développement des localités à la base.

## Les médias et l'éducation citoyenne

Une trentaine de spécialistes en communication ont pris part les 11 et 12 août à Kara, à un atelier de formation sur le rôle des médias dans l'éducation des populations aux valeurs citoyennes.

Organisé par le ministère des Droits de l'Homme de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation civique, cet atelier entre dans le contexte du renforcement de la culture démocratique. Il est un volet du processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie nationale de formation civique en vue face à l'incivisme que le Togo traverse depuis 1990. Le but est d'assurer la promotion de la culture des valeurs citoyennes auprès des populations. Il s'agit de renforcer les capacités des journalistes afin qu'ils jouent un rôle pédagogique dans le comportement des populations en matière de citoyenneté. La rencontre entend aussi favoriser l'information et la sensibilisation des populations et encourager la production des émissions, des articles et sketches sur ces valeurs. Il a été donc question de faire des médias le fer de lance de la politique de l'éducation à la citoyenneté. Ce rendez-vous a permis aux professionnels des médias de débattre des thèmes relatifs à la démocratie et à la citoyenneté, au rôle des médias dans l'éducation des populations aux valeurs citoyennes et à la stratégie des journalistes pour une meilleure diffusion des valeurs citoyennes. Le secrétaire général du ministère des Droits de l'Homme, Atcholé Essodog a fait une genèse du processus démocratique au Togo, précisant que les crises qui l'ont émaillé ont entraîné la fracture sociale et fragilisé la vie économique et sociopolitique. Il a invité les hommes des médias à mettre à profit cette rencontre pour contribuer efficacement à l'édification d'un Etat de droit qui respecte les valeurs citoyennes.

M.A./ATOP

Réformes constitutionnelles et institutionnelles au Togo

## L'Exécutif liste ce qu'il a déjà réalisé et ce qui se fait

Sylvestre D.

A coup sûr, ce sont les professionnels de la contestation qui devront rougir en réécoutant ce que l'Exécutif togolais s'est dit lors de son conseil extraordinaire du 12 août dernier. Les marcheurs du Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC) et leurs mordus ne veulent pas croire qu'on n'en arrive pas au débarquement d'Aboudou Assouma et ses collègues de la Cour constitutionnelle. Tous les déboires des scrutins de 2007 et 2010 trouvent, malencontreusement, leur source dans les décisions du juge du contrôle de constitutionnalité. Au point que la mise en place de l'équipe actuelle de la Cour depuis septembre 2007 (donc, après la recommandation de l'Accord politique global de 2006), en remplacement de celle d'Atsou Koffi Améga, dans la dynamique de sa reconstitution, soit régulièrement banalisée.

Le Gouvernement, lui, a tourné la page sur cette Cour. Il liste à l'occasion les réformes déjà réalisées, à savoir la reconstitution de la Cour constitutionnelle, la réorganisation et la reconstitution de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), accréditée depuis 2008 au statut A du Comité international des



Pascal A. Bodjona, Ministre de l'Administration Territoriale

institutions des droits de l'homme, la reconstitution de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), l'élaboration des textes garantissant le caractère républicain des Forces armées et de sécurité notamment le statut des personnels des Forces armées, la mise en place du Conseil supérieur de la fonction militaire, la formation et la sensibilisation sur la démocratie, le respect des droits humains et sur le rôle des Forces armées, l'organisation des journées

portes ouvertes des FAT, la création de la police militaire, etc. La double présentation des ministres de l'Administration territoriale et de la Justice n'a pas ignoré l'élaboration du décret définissant les modalités d'application de la loi du 16 juillet 2007 portant financement des partis politiques, l'élaboration et l'adoption du décret portant nomination des membres de la Commission nationale de financement des partis politiques, la création du Cadre

permanent de dialogue et de concertation (CPDC, à recomposer), la création par décret de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), la modification du code électoral, etc.

Au rang des réformes en cours, il est brandi la modernisation de la justice et l'abolition de la peine de mort, la création de nouvelles prisons, d'une base de données jurisprudentielles et législatives, la mise en place d'un Centre de formation des professions de justice, la révision des statuts des professions de justice, la modernisation de l'administration publique, ... Le reliquat (expression consacrée) des réformes préconisées par l'Accord politique global sera mieux discuté dans le futur CPDC rénové et adapté.

Il faut rappeler que la matrice unifiée des réformes 2011-2013 a déjà chronométré des réformes constitutionnelles et institutionnelles à réaliser : institutionnaliser un cadre de dialogue et de concertation entre l'Etat et les acteurs sociopolitiques et économiques, revoir la loi fondamentale, le code électoral et le découpage électoral en cette année 2011, mettre en place et faire fonctionner le Sénat à l'échéance 2013.

VERBATIM Par Eric J.

## Corruption

Cela pourrait paraître comme une bonne blague que l'Etat togolais, convaincu de la montée vertigineuse de la corruption dans l'administration togolaise, soit amené à prendre des mesures draconiennes.

C'est au vu et au su de tout le monde que ça se passe. Partout dans l'administration, le phénomène de corruption est général. Il suffit d'être amené à déposer un dossier pour constater le comportement des agents qui vous regardent à peine, lorsque rien n'est mis sur le document. A certains postes où ils sont plusieurs à exécuter le même travail, on vous fait la cour pour vous faire croire qu'on s'occupe mieux de vous. La finalité est que vous devrez verser quelque chose à la fin du service. D'ailleurs dans certains services, le versement de pot est érigé en règle. Au point où le citoyen qui obtient un document établi dans les normes se trouve dérangé lorsqu'il ne donne rien au fonctionnaire qui le lui remet.

Quand on parle de corruption au Togo, la tendance est de se tourner vers les douaniers, inspecteurs des douanes ou inspecteurs des impôts. En effet, c'est l'exemple des douaniers que l'on donne généralement pour illustrer la corruption... à haute dose. Un tour à la frontière d'Aflao ou de Sanvee-Condji montre l'effectivité de l'accusation. Malgré la détention de document d'identification, l'on exige du passant un minimum de 500 francs Cfa pour la traversée de la frontière. En tout cas, c'est ce qui est flagrant.

Par contre, d'autres services de l'Etat entretiennent parfaitement le phénomène.

Aujourd'hui, avec les réformes économiques et financières, l'Etat togolais met en place un système pour mettre fin au détournement de deniers publics. Et également des réflexions sur des mesures dissuasives et de blâme féroces. C'est ce qui transparaît dans le nouveau statut de la fonction publique en gestation. Dans le cas d'espèce, lorsqu'un fonctionnaire est coupable de détournement de deniers publics, de malversation, de corruption ou de tentative de corruption, il subit la révocation comme sanction disciplinaire. Elle peut être prononcée avec ou sans suspension des droits de pension, et entraîne d'emblée la cessation définitive des fonctions.

Qu'en sera-t-il du corrupteur ? La question reste posée. Cependant, la mesure devra permettre de limiter les dégâts dans l'administration togolaise. Evidemment, cela pendra du temps pour assainir le milieu et rentrer dans les habitudes des citoyens.

Encore 8 jours pour gagner l'avis d'appel d'offres dans les TP

## 20 nouveaux tronçons de la voirie revêtue de Lomé à réparer

A peine l'avis relatif aux travaux de réparations sur près de trente (30) tronçons se referme avec l'ouverture des soumissions et l'attribution des lots qu'un autre avis d'appel d'offres s'achemine doucement à son terme. Le 31 août prochain (délai de rigueur), le ministère des Travaux publics devra identifier lesquelles des entreprises soumissionnaires auront gagné les huit (8) lots mis en jeu. Trois types de travaux seront réalisés. Les grosses réparations toucheront la rue Koumoré sur 1 km et l'Avenue du 24 janvier (feux tricolores CASEF-Avenue Maman N'Danida) sur 1,30 km. Ceci avec de l'enrobé simple et de la grave concassée + enrobé.

Le Point A Temps (PAT) sera réservé à l'Avenue Nicolas Grunitzky (0,50 km), la rue de la Kozah (0,30 km), la voirie de l'IDE (0,30 km), la Bretelle du Parti (0,60 km), Augustino De Souza (2,40 km), l'Avenue Kleber Dadjo (Bld des Armées-Bld circulaire, 1,20 km), la rue des Hydrocarbures (1,40 km), le Boulevard des Armées (Collège Protestant-Hôpital-Colombe de la Paix, 1,80 km), la rue de l'Hôpital (0,70 km), l'Avenue des Calais (ancien Lonato-Shell Lagune Nyékonakpoé, 0,70 km), l'Avenue Joseph Strauss (1 km) et le Lycée



Tchamda Andjo, Ministre des Travaux Publics

technique Adidogomé-Collège Protestant-Hôpital-Bld circulaire, 9 km).

A ces travaux de Point A Temps, seront combinées des réparations localisées sur le Boulevard Eyadéma (Lagune de Tokoin-Colombe de la Paix-Togblékopé, 16 km), l'Avenue de la Libération (2,9 km), la rue de l'Entente (1,40 km), le Boulevard Gal Charles de Gaulle (0,80 km), la rue de l'OCAM (0,60 km) et sur les rues de la Caisse (2 km).

Mais avant, il faudra pour les entreprises intéressées déposer une garantie de soumission d'un ou de trois millions de francs Cfa, disposer de liquidités et/ou attester des facilités de crédit d'un montant permanent équivalent au moins à

cinq millions et dix millions de francs Cfa. Puisque l'Etat ne paiera pas par avance les travaux réalisés. Le décaissement est fait par rapport au taux d'avancement de l'ouvrage. Plus est, il faudra avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel au cours des dix dernières années tel qu'un au moins de ces chiffres d'affaires annuels TTC soit égal ou supérieur à une fois le montant de son offre TTC, avoir une expérience dans la réalisation de travaux similaires, etc. L'autre précision en est que chaque soumissionnaire ne pourra être attributaire que de deux lots au plus, à condition de justifier des moyens techniques et financiers permettant d'exécuter les deux lots simultanément.

## Des ponts métalliques en expérimentation

Peut-être, à terme, tout le choix sera redirigé vers l'érection des ponts métalliques au vu des avantages vantés dans les couloirs des Travaux publics. Au niveau de la portée des ouvrages, les travées sont de grandes portées (jusqu'à 40 mètres sans appuis intermédiaires) ; ce qui donne une bonne capacité hydraulique à l'ouvrage, surtout quand le fleuve va beaucoup charrier. Ceci n'est pas possible avec du béton armé simple et il faut, le cas échéant, recourir à d'autres technologies à l'instar de la précontrainte. Il peut aussi être noté un franchissement rapide et facile des cours d'eau qui ne tarissent pas, dû au fait que les deux appuis d'extrémité suffisent pour recevoir la superstructure. Pour construire lesdits ponts, la possibilité est réelle de continuer les travaux malgré les hautes saisons des pluies. Leur délai d'exécution est plus court et ce type de pont est moins lourd que les ponts en béton armé. Et, entre 50 et 100 ans après, le béton du tablier peut être démolé et repris.

Au plan de la longévité, les superstructures sont galvanisées, avec une durée de vie de 100 ans. Le pont, lui, est plus durable que les ponts en béton armé. Et, pour le confort et la sécurité, le tablier

en béton est suivi d'un revêtement en sand asphalt. On y note deux voies de circulation + des trottoirs, deux poutres maîtresses + garde corps, etc. Enfin, pour boucler le tout, c'est un pont moins cher que le pont en béton armé. Pour ce qui est du tablier, il assure la liaison entre les deux treillis et la portance de la dalle de béton. Il est constitué

positionnés sur les entretoises. La rigidité transversale et longitudinale du tablier est assurée par des contreventements tubulaires.

En attendant la vulgarisation, c'est le projet de construction des ponts mixtes sur le réseau routier non revêtu du Togo qui s'exécute. Huit ponts vont constituer l'actuelle phase expérimentale. Le premier



d'entretoises en poutre reconstituées soudées, dont l'âme est profilée afin d'assurer le profilage de la dalle pour l'écoulement naturel des eaux vers les côtés de la chaussée. La liaison acier-dalle est assurée par des goujons connecteurs. Des panneaux de coffrage sont

est déjà monté à Goubi, dans le Tchamba, par l'expertise belge. Les techniciens togolais, formés à l'occasion, prennent cette semaine la relève sur deux ponts à Sokodé. A Goubi, dit-on, il reste à couler le béton bitumineux sur l'ouvrage métallique avant l'ouverture à la circulation.

## Brèves Santé

## Le vol, ça se commet par tous

Cessons de taper sur les doigts des assurés ! Ces derniers très souvent accusés de fraudes à l'assurance maladie n'abuseraient pas autant du système de santé que les professionnels. En effet, selon un rapport réalisé par la Délégation nationale à la lutte contre la fraude, sur les 156 millions d'euros des fraudes détectés pour l'année 2010, 150 millions proviendraient de l'action des professionnels de santé. Toujours selon la Délégation nationale à la lutte contre la fraude, les hôpitaux et cliniques déclareraient notamment à l'assurance maladie des factures de séjours de malades bien plus élevées que celles qui auraient dû être émises. Les médecins, dentistes ou bien ambulanciers n'hésiteraient pas non plus à facturer des soins fictifs à la CNAM.

Au palmarès des fraudeurs : les cliniques et hôpitaux (71,1 millions d'euros de fraudes), les infirmiers libéraux (12,7 millions), les ambulanciers (6,8 millions), les médecins (7,9 millions), les dentistes (3,8 millions), les pharmaciens (3,5 millions) et enfin les kinésithérapeutes (chiffres pour l'année 2010).

## Pénurie de gynécologues dans un hôpital suisse

Pénurie de médecins et départ prochain de ses deux médecins-chefes : le département de gynécologie et obstétrique de l'hôpital fribourgeois est contraint dès la fin août à ne plus pratiquer ni accouchement ni opération gynécologique sur son site de Fribourg. Une prise en charge des patientes reste assurée. La décision, qui concerne également les opérations gynécologiques, entrera en vigueur le lundi 29 août, peut-on lire dans le communiqué diffusé mardi par l'Hôpital cantonal de Fribourg (HFR). Elle résulte des départs de deux médecins-chefes démissionnaires de la clinique de gynécologie et obstétrique, lesquelles n'ont pour l'heure pas été remplacées. Le HFR a signé une convention de collaboration avec l'hôpital Daler, clinique privée en ville de Fribourg, qui pourra compter sur cinq équivalents pleins-temps en provenance de l'Hôpital cantonal. L'équipe soignante du site de Riaz sera également renforcée. La maternité du HFR devrait rouvrir avant la fin de l'année.

## Contre la sclérose en plaques

29 nouveaux variants génétiques associés à la sclérose en plaque viennent d'être identifiés par une équipe internationale de chercheurs. Ces découvertes, impliquant plusieurs équipes de chercheurs français, devraient permettre de mieux comprendre cette maladie neurologique, étroitement liée à des anomalies du système immunitaire. L'ensemble des travaux de cette vaste étude génétique est publié dans la revue Nature. Plus de 250 chercheurs du monde entier, membre de l'International Multiple Sclerosis Genetics Consortium et du Wellcome Trust Case Control Consortium ont participé à cette vaste étude coordonnée par les Universités de Cambridge et d'Oxford. Maladie neurologique auto-immune chronique du système nerveux central, la sclérose en plaques, ou SEP, est due à une démyélinisation des fibres nerveuses du système nerveux central, empêchant l'information de circuler correctement le long des neurones.

Sur les principaux marchés de la capitale

## Le haricot rouge et le super sans plomb flambent

Jean Afolabi

Pendant que les conducteurs d'engins roulants se tiennent la tête pour l'augmentation successive des prix des produits pétroliers à la pompe, les ménages doivent aussi se faire quelques soucis. Et pour cause. Le prix du haricot rouge, très prisé au sud du Togo avec de l'huile rouge, flambe depuis quatre mois. On en était à 379 francs Cfa le kilogramme en avril dernier. Le mois qui a suivi, la mesure est passée à 396 francs, puis à 397 francs en juin. En juillet, vian, le kilogramme du haricot rouge s'est livré sur les principaux marchés de Lomé à 420 francs, d'après les enquêtes de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale.

Même comportement pour l'essence super sans plomb, livrée à la pompe en juillet à 582 francs le litre. Partie de 540 francs en avril, elle est passée à 567 francs en juin. Mieux, par rapport à la même période en 2010, le super sans plomb est plus cher car, en glissement annuel, il était à 560 francs le litre. D'une manière générale, les produits pétroliers ont fortement contribué à amortir la baisse du niveau général des prix en juillet 2011. Officiellement, comme de coutume, on évoque la hausse des prix de l'or noir sur le marché international. Pas de commentaires.

A l'inverse du haricot rouge, l'huile de palme de la même couleur (dit



zomi) amorce quelque chute à 825 francs le litre en juillet sur les marchés de Lomé. Elle était mesurée à 821 francs en avril, juste avant un pic à 852 francs en mai. Depuis, il y a une pente, en passant par 849 francs en juin. Ensemble avec le haricot, les deux devraient pouvoir jouer l'équilibre. Même logique, enfin presque, pour l'huile végétale locale industrielle cédée en juillet à 833 francs le litre, mais sensiblement plus chère par rapport à juillet 2010 à 767 francs. De 819 francs en avril, cette huile est passée à 871 francs sur deux mois avant la chute.

Contrairement au rouge, peut-on remarquer, le haricot blanc, bien que d'ordinaire plus cher, observe une relative stabilité. Il quittait 384 francs la mesure en avril pour 443 francs le mois suivant. Depuis, ça flotte dans la fourchette de ce prix et 448 francs. Rien à voir, en tout cas, avec les 447 francs de juillet 2010.

Evolution globale de l'activité et de la rentabilité des banques togolaises

## Le poids des crédits par rapport aux dépôts passé de 92,2% à 76,7% entre 2005 et 2010

\* L'agriculture absente du financement par le système bancaire togolais.

En marge de la préparation de la Stratégie de développement du secteur financier visant à soigner les secteurs des banques, de la dette publique, de la microfinance, de la sécurité sociale et assurances, et de l'environnement des affaires au Togo, L'UNION continue sa présentation des fruits de la réflexion des cinq groupes de travail mis en place pour la circonstance.

Sur la période 2005-2010, l'activité des banques togolaises mesurée en termes de dépôts et de crédit suit une tendance à la hausse, ce qui témoigne d'une reprise de l'activité économique du pays après la crise sociopolitique. On note une prépondérance des dépôts à vue dans l'ensemble des dépôts du système bancaire et une faiblesse des dépôts à moyen et long terme (au-delà de 5 ans). En parallèle, la structure des crédits révèle une prépondérance des crédits à court terme suivi des crédits à moyen terme et une faible part pour les crédits à long terme, due à l'inexistence de dépôts à long terme permettant de financer les emplois y relatifs. Ainsi, le taux de collecte de dépôts et d'octroi de crédits s'améliore d'année en année, suite à l'évolution de l'activité. Le taux de collecte des dépôts est passé de 26,53% en 2005 à 38,54% en 2010, passant par les 36,51% de 2009, 32,28% de 2007 et 28,65% de 2006. Le tout par rapport au PIB nominal. Malgré cette évolution, le taux représente en moyenne 32%

et demeure inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne où il avoisine 50%, mais supérieur au Nigeria (38%) et au Ghana (37%). Par ailleurs, la part des financements dans le PIB demeure faible et ne représente en moyenne qu'environ 26% du PIB (24,47% en 2005, 29,37% en 2007, 25,17% en 2009 et 29,58% en 2010), contre 70% en Tunisie, au Maroc, au Cap-Vert.

Pour sa part, le poids des crédits par rapport aux dépôts est passé de 92,2% en 2005 à 76,7% en 2010 (68,95% en 2009), traduisant ainsi une diminution de l'activité d'intermédiation financière sur la place bancaire togolaise nonobstant l'évolution favorable de la collecte des dépôts. Ce qui explique la surliquidité constatée. Par rapport à d'autres pays, ce ratio des crédits sur dépôts avoisine 98% au Burkina, 86% en Côte d'Ivoire et 126% en Afrique du Sud.

D'une manière générale, les banques togolaises exercent principalement le métier de banque de détails, finançant les entreprises industrielles et commerciales, les professionnels et les particuliers sur la base de produits ciblés, mais pas spécialisés. Du coup, on observe une concentration des encours individuels sur les sociétés exportatrices, les grands importateurs et distributeurs, les grandes entreprises publiques, l'Etat et ses démembrés, ainsi que les sociétés de travaux publics. Leurs interventions sont essentiellement à court terme, sous la forme de découverts, d'escomptes, de crédits Spot et moyen terme pour les projets d'investissement. Le secteur bancaire togolais ne finance donc pas les opérations de crédit-bail et assimilés, les opérations d'affacturage, les crédits de campagne car la plus grande partie des financements est orientée vers le financement de la trésorerie, de l'équipement, de la consommation et autres.

Les crédits en souffrance connaissent, eux, une baisse d'année en année, du fait des mesures d'assainissement de portefeuille prises par les autorités togolaises depuis 2008, notamment par la titrisation des créances compromises de certaines banques publiques et privées de la place. Ce programme a permis d'assainir le portefeuille de ces banques et d'améliorer le taux de dégradation du secteur qui est passé de 33,7% en 2005 à 14,3% en 2008, puis 13,7% en 2010. Dans l'ensemble, le système bancaire ressort excédentaire en terme de trésorerie dont une partie est utilisée pour la souscription des titres de placement à savoir les bons du Trésor émis par les Etats de l'UMOA. Sur le plan de la rentabilité, on observe une amélioration du Produit net bancaire et du résultat net.

La part des dépôts des banques togolaises dans l'UMOA demeure très faible (en moyenne 6% contre 8% pour le Mali). Ceci témoigne de la faiblesse de l'épargne sur la place bancaire consécutive au faible taux de bancarisation. La part des crédits des banques, lui, représente en moyenne 5,28% de l'ensemble de l'UMOA, contre 11,25% pour le Mali.

En ce qui concerne les produits de l'épargne, leur collecte sur le marché bancaire togolais s'effectue essentiellement par les produits d'épargne sur livret qui représentent à eux seuls plus de 95% des dépôts d'épargne. Cette prépondérance s'explique par la liquidité à vue et la facilité d'accès qu'offre ce produit aux épargnants. Il faut signaler une faible part pour les produits de comptes d'épargne-logement et plan d'épargne-logement du fait des contraintes liées à ces types de produits et de l'absence à long terme dans les banques. Par rapport au PIB nominal, le niveau d'épargne sur la place bancaire togolaise demeure faible et représente en moyenne 8,8% (8,14% en 2005, 9,31% en 2007, 8,92% en 2009 et 9,48% en 2010), contre une part très élevée en Tunisie (20%) et en Afrique du Sud (41%).

Dans la structure des dépôts à terme au Togo, il est noté une part importante des dépôts à moins de six mois et à un an, ainsi que des dépôts à moins de deux ans. Les dépôts à moyen terme et long terme (supérieur à 5 ans) représentent une part infime de l'ensemble des dépôts du système. Au total, le système bancaire national ne dispose pas de ressources à moyen et long terme pour financer les emplois à long terme. En milliards de francs Cfa, les dépôts à terme sont passés de 57,9 en 2005 à 152,6 en 2010 ; le PIB nominal de 1.113,1 en 2005 à 1.566,2 en 2010. Ce qui donne respectivement des taux de 5,20% en 2005 et 9,74% en 2010. La part des dépôts à terme, en accroissement sur la période, représente donc en moyenne 6,7% et demeure très faible.

Enfin, dans la distribution sectorielle des crédits au Togo, la répartition des crédits suivant les secteurs d'activité montre qu'une part importante des crédits est octroyée aux commerces (101.893 millions de francs Cfa, soit 21,99% en 2010), suivis du secteur industriel sans les industries extractives (54.704 millions de francs Cfa, soit 11,81% en 2010), des services (40.812 millions de francs Cfa, soit 8,81% en 2010) et transports & communications (37.086 millions de francs Cfa, soit 8,01% en 2010), contre une part très infime pour l'agriculture (746 millions de francs Cfa, soit 0,16% en 2010). En somme, le système bancaire togolais ne finance pas l'agriculture.

## SANTÉ Par Maurille Aféri

## Composition du lait de femme

## Etat nutritionnel de la mère et production de lait

La production de lait à travers le monde est très semblable dans les différentes populations, quels que soient le niveau de vie et l'état nutritionnel des mères

L'apport d'un supplément significatif en énergie au cours de l'allaitement n'a pas d'effet patent sur la production de lait, même dans les populations ayant des apports en énergie limités (Prentice, 1996).

Dans les conditions normales, la glande mammaire a une surcapacité à produire le lait nécessaire à la croissance de l'enfant. Les mères de jumeaux peuvent avoir une production de lait proche du double de celle observée en cas de grossesse unique. Les femmes qui pour des raisons diverses (malformations) n'allaitent que d'un seul sein ont une production de lait très proche de celles qui allaitent des deux seins. Enfin, il est rare que le lait stocké au niveau du sein soit complètement consommé au cours d'une tétée. Il semblerait que la capacité de stockage du sein soit elle-même fonction de la demande du nourrisson qui détermine la quantité de lait produite par la mère.

## Besoins énergétiques de la mère au cours de l'allaitement

La production de lait représente un coût énergétique pour la mère, compensé par une augmentation des apports énergétiques et éventuellement une mobilisation des graisses. Le coût énergétique de la lactation est déterminé principalement par la quantité de lait produite, qui dépend essentiellement de la demande de l'enfant. Cette quantité décroît dès que des aliments sont donnés en supplément du lait maternel : la production de lait est en moyenne de 710 ml par jour pendant les deux premiers mois et augmente légèrement par la suite, du moins pour les enfants bénéficiant d'un allaitement exclusif. Pour les enfants partiellement nourris au sein, la production de lait est légèrement inférieure. La valeur énergétique du lait de femme varie en fonction de l'heure de la tétée, d'un sein à l'autre et même au cours de la tétée. La valeur moyenne de 67 kcal/100ml est généralement retenue (Prentice, 1996). Dans le cas d'une femme produisant 750 ml de lait par jour, la valeur énergétique du

lait produit est de 502 kcal (750 ml x 67 kcal/100 ml). Avec un rendement énergétique de la production de lait estimé entre 80 et 85 %, cela correspond à une augmentation des besoins d'environ 630 kcal/jour (WHO, 1985).

Ces besoins en énergie correspondant à l'allaitement peuvent être couverts en partie par une mobilisation des graisses accumulées lors de la grossesse. La perte de poids est en fait très variable d'une femme à l'autre, et est généralement limitée aux trois premiers mois de l'allaitement. Chez les femmes en bon état nutritionnel, dans les pays industrialisés, elle est en moyenne de 800 g/mois (soit 27 g/jour). Si on admet que cette perte de poids a un équivalent énergétique de 6,5 kcal/g, elle correspond à l'utilisation de 173 kcal par jour. Dans ce cas, les besoins en énergie sont réduits d'autant et correspondent à 455 kcal/jour, qui sont aisément couverts par l'augmentation de la consommation alimentaire dans les pays industrialisés (Butte, 1998).

(Source : Comité de nutrition de la Société française de pédiatrie)

FOOTBALL/ SELECTION

## Matthieu Dossevi attend désormais la FTF

Longtemps courtisé par la Fédération Togolaise de Football, Matthieu Dossevi pourrait désormais franchir le pas et porter les couleurs de l'équipe nationale du Togo.

### Avec SXports

Même s'il ne l'exprime pas très clairement, nul doute que Matthieu Dossevi a désormais envie de connaître les joies d'une sélection nationale. Répondant à des interrogations de lecteurs du magazine Onze Mondial, le milieu de terrain franco-togolais a laissé entendre qu'il était temps pour lui de voir une option jamais explorée. "Cela fait des mois que j'y pense. Vous savez que lorsque vous êtes en club et que lors des journées internationales tout le monde rentre chez lui, c'est frustrant de rester là, seul à l'entraînement ou avec l'équipe réserve", a déclaré le joueur.

Si ce n'est pas la première fois que le Valenciennois évoque cet aspect de carrière, il n'en demeure pas moins qu'il n'a jusqu'alors jamais été pris au mot. Dans une interview accordée à un journal alors qu'il évoluait au Mans, le joueur relatait des discussions qu'il a eues avec son frère Thomas. "A chaque qu'il revient d'un match avec la sélection, il me dit ceci ou cela. Mais pour l'instant, je crois que je suis encore jeune et je laisse mes options ouvertes", avait-il dit.

Désormais âgé de 25 ans et toujours en attente d'une quelconque convocation en équipe de France comme de nombreux franco-togolais avant lui, Matthieu semble s'être fait



une raison. "J'ai déjà eu des relations avec la sélection togolaise. De part mon frère et aussi avec Emmanuel Adébayor et il est clair que si ce n'est pas la France, ce sera sûrement le Togo", a-t-il confié.

Longtemps courtisé par la Fédération togolaise de football à l'image de Serge Gakpé, Serge Akakpo et

autre Razak Boukari, aujourd'hui en sélection, Matthieu n'a jamais franchement fait l'objet de franches discussions avec les responsables du football togolais. Tout comme avec des joueurs comme Peniel Mlapa d'Hoffenheim, Gilles Sunu d'Arsenal, Serge Nyuadzi de Nice, etc. Ce qui explique sans nul doute leur hésita-

tion.

Désormais la FTF sait ce qu'elle a à faire. Un joueur à l'image de Matthieu Dossevi abonné aux compétitions de haut niveau en Ligue 1 avec le Mans puis depuis 2 ans avec Valenciennes ne serait pas un apport inutile à la sélection.

### Football/Corruption : La FIFA encore éclaboussée

La FIFA, pour la énième fois est citée dans une affaire de corruption. Ce dernier scandale a été mis au grand jour par le New York Times. A en croire le tabloïd américain, le président de la Fédération brésilienne de football, Ricardo Teixeira et un membre éminent de la FIFA auraient détourné plus de 6 millions d'Euro à l'issue du match amical Portugal-Brésil. Par ailleurs, New York Times rapporte les propos des responsables du football anglais qui se plaignent de pots-de-vin réclamés par certains membres de la FIFA lors de l'attribution de l'organisation de la Coupe du monde 2018. Selon notre confrère américain, le trucage des matchs amicaux est aussi une des plaies du football. Il s'agit en l'occurrence des petits matchs amicaux qui ne requièrent pas trop de logistiques techniques. "Vous ne pouvez pas truquer un match de Ligue des Champions, car il y a trop de spectateurs. Mais les rencontres avec seulement quelques centaines de spectateurs, et sans couverture télévisée, sont des cibles idéales pour les truqueurs", a décrié Mihkel Uiboleht, le président de la fédération polonaise. Une nouvelle révélation qui met à mal les promesses de Sepp Blatter, nouvellement réélu à la tête de la FIFA, de mettre un terme à la corruption dans le milieu du football.

### Manchester City: Adebayor finalement vers Tottenham

Un temps convoité par le Real Madrid, Emmanuel Adebayor pourrait finalement signer en faveur de Tottenham.

Devenu indésirable du côté de Manchester City, Emmanuel Adebayor a peut-être enfin trouvé une porte de sortie. En effet, les dirigeants des Skyblues seraient proches de trouver un terrain d'entente avec leurs homologues de Tottenham, selon Marca. Les Spurs pourraient ainsi mettre prochainement sur la table les 15 millions demandés pour acquérir l'attaquant togolais, barré par la concurrence avec notamment Edin Dzeko, Sergio Agüero ou encore Carlos Tevez.

Prêté durant la deuxième partie de la saison passée au Real Madrid, Emmanuel Adebayor était il y a peu toujours dans les petits papiers de José Mourinho, qui avait particulièrement apprécié son état d'esprit. Mais l'entraîneur portugais se serait résigné, notamment à cause de la probable future arrivée du brésilien Neymar, qui pourrait débarquer en janvier prochain dans la capitale espagnole.



Togotelecom

## COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A COMPTER DU 07 AOUT 2011, LE PLAN DE NUMEROTATION TELEPHONIQUE NATIONAL VA CHANGER. LES NUMEROS DE TELEPHONES DE TOUT LE PAYS PASSENT DE 7 A 8 CHIFFRES.

DESORMAIS POUR JOINDRE UN CORRESPONDANT SUR LE RESEAU DE TOGO TELECOM, IL FAUDRA FAIRE PRECEDER L'ANCIEN NUMERO DU CHIFFRE " 2 ".

POUR PLUS D'INFORMATIONS, APPELEZ LE 80 00 19 19 OU CONSULTEZ NOTRE SITE WEB : [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

**LA DIRECTION GENERALE**

Engagements respectés envers les créanciers intérieurs et extérieurs, malgré les multiples conventions d'annulation

## 5,57 milliards Cfa dépensés en juillet pour supporter la dette de l'Etat

Au Togo, la question de la dette publique est largement commentée, même par ceux qui n'en savent toujours pas grand-chose. Pour certains, l'annonce tapageuse des conventions d'annulation de la dette du Togo par ses bailleurs veut dire que c'est de l'argent frais donné au pays. Et donc, on ne peut comprendre que le panier de la ménagère continue de souffrir. Pour d'autres, l'argent à dépenser pour payer les dettes annulées servira à faire face à d'autres priorités, sur-place. Mais encore que le pays puisse produire la richesse par son propre travail. Arrêtons-nous là, et affirmer que malgré les spectacles d'annulation, les recettes publiques continuent d'être injectées dans le jeu de la dette. Le langage de la dette n'est donc pas clair pour tous. Peut-être aussi parce que la politique en fait sa propre fierté qu'il oublie d'expliquer. Au-delà, il faut comprendre que la dette publique est, dans le domaine des finances publiques, l'ensemble des engagements financiers pris sous formes d'emprunts par l'Etat, les collectivités publiques et les organismes qui en dépendent directement (certaines entreprises publiques, les organismes de sécurité sociale, etc.). Elle augmente à chaque fois qu'un déficit public est financé par l'emprunt. La dette publique représente donc l'accumulation des besoins de financement par les gouvernements successifs. En son sein, on distingue la dette intérieure, détenue par les agents économiques résidents de l'Etat émetteur, et la dette extérieure, détenue par des prêteurs étrangers. Le service de la dette est l'ensemble des dépenses de l'Etat consacrées au remboursement des intérêts de sa dette. Le stock de la dette comprend l'encours (dette due non échue), les arriérés (dette due et échue mais non payée) en capital et en intérêts ainsi que les intérêts de retard. L'amortissement, lui, est un mode de libération de la dette publique ; il a remplacé le remboursement et lui est infiniment préférable. Le remboursement effectué, tout est consommé, et après lui, il ne reste ni moyen ni espoir d'influer sur le cours de la dette publique, de maintenir sa valeur et d'arrêter sa décadence. Dans l'amortissement, la dette qu'il rachète continue à produire un intérêt, se réunit à lui, se capitalise et grossit le capital par l'intérêt, et l'intérêt par l'amortissement du capital ; d'où il suit que l'amortissement rachète la dette dans une progression géométrique, tandis que le remboursement ne l'éteint que dans une progression arithmétique, etc.

Revenons aux chiffres officiels centralisés par la Direction de l'Economie. On apprend que, pour le seul mois de juillet, la bagatelle



L'une de ces nombreuses signatures entre le Togo et la France, son bailleur (Archives)

de 5,57 milliards de francs Cfa a été dépensée pour supporter la dette de l'Etat, à raison de 0,90 milliard de francs en intérêts de la dette intérieure (0,82 milliard) et extérieure (0,08 milliard), et 4,67 milliards de francs en amortissement de la dette intérieure (2,85 milliards) et extérieure (1,82 milliard). Un mois auparavant, il a été respectivement injecté 0,89 milliard de francs et 4,31 milliards de francs pour les intérêts et l'amortissement. 1,52 milliard de francs Cfa d'intérêts et 9,51 milliards de francs Cfa d'amortissement en mai. Pour 2011, il est prévu de payer 13,28 milliards de francs Cfa en Intérêts de la dette intérieure et extérieure (3,44 milliards), et 47,52 milliards de francs Cfa en Amortissement. Il faut finalement constater que les effets de la dette intérieure ont pris le dessus. Et conclure qu'en dépit des annulations, il restera toujours quelque chose à payer.

Autre ligne de dépenses : les investissements. Un cumul de 2,61 milliards de francs est noté, engloutis dans la contrepartie domestique en énergie, avec un reste à payer de 1,47 milliard. Ce qui consacre une baisse par rapport aux 3,35 milliards de francs Cfa de juin. L'engagement mensuel était de 3,83 milliards de francs.

La rubrique «Subventions et transferts» n'a pas échappé à la tendance baissière. De 6,18 milliards de francs Cfa le mois passé et 5,12 milliards de francs Cfa en mai, l'Autorité débourse à fin juillet 3,36 milliards de francs Cfa, pour un engagement de 6,47 milliards. Il reste à payer -0,11 milliard de francs Cfa, s'expliquant par une opération en cours de régularisation.

Quant aux «Biens et services», ils ont obligé à un décaissement de 3,86 milliards de francs Cfa, marquant du coup un dépassement de l'engagement mensuel de 3,53 milliards de francs. Le secteur de l'Education se taille 0,62 milliard, la Santé 0,13

milliard et l'Agriculture 0,05 milliard. Par comparaison, ils ont coûté 6,63 milliards de francs Cfa en juin et seulement 3,11 milliards de francs Cfa en mai.

Enfin, comme en juin, on en a sorti plus pour les «Traitement et salaires» qu'on s'était engagé. De 7,37 milliards de francs prévus, l'Autorité est passée à un cumul de 9,91 milliards de francs, dont 3,81 milliards, 0,52 milliard et 0,14 milliard respectivement pour l'Education, la Santé et l'Agriculture. Les autres secteurs publics s'étant tapés les 5,44 milliards de francs restants. En juin, la même ligne de dépenses a dû coûter 9,66 milliards de francs, contre un engagement de 7,94 milliards de francs Cfa.

En tout, 25,31 milliards de francs Cfa ont été dépensés en juillet pour des rubriques inscrites au budget et autorisées, contre 31,03 milliards en juin.

Ce qui est évident, c'est que les dépenses mensuelles ont pu être supportées par le total des recettes versées à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), établies à 33,0 milliards de francs Cfa à raison de 13,7 milliards de francs Cfa par les Impôts, 13,1 milliards de francs Cfa par les Douanes et 6,2 milliards de francs Cfa par le Trésor. Contrairement au déficit public de 6,33 milliards de francs Cfa entre les recettes et les dépenses de juin. Il y a donc eu du mieux par rapport à juin où les entrées de fonds faisaient 24,7 milliards de francs Cfa (10,8 milliards par les Impôts, 13,3 milliards par les Douanes et 0,6 milliard par le Trésor).

En descendant les chiffres, les recouvrements ont atteint en sept mois 180,8 milliards de francs Cfa (75,6 milliards par les Impôts, 87,7 milliards par les Douanes et 17,5 milliards par le Trésor), pour une projection annuelle de 320,2 milliards. Quant aux dépenses cumulées de janvier à juillet, elles sont estimées à 168,03 milliards de francs Cfa. L'engagement sur la même période est de 171,25 milliards de francs Cfa.

EPU / Les Togolais et leurs droits, racontés par le pouvoir de Lomé (6ème partie)

## Insuffisance des ressources à la CNDH, une contrainte

Coopération avec les mécanismes relatifs aux droits de l'homme

Le Togo reconnaît n'avoir pas entièrement rempli ses obligations de soumission de rapports aux organes de traités en raison de l'insuffisance de moyens. Cependant, grâce au renforcement de la coopération avec le bureau du HCDH, depuis son installation en 2006 et la redynamisation de la CIRR, le Togo a présenté les rapports suivants : 1) le 4<sup>ème</sup> rapport périodique relatif aux droits civils et politiques en 2011 ; 2) les 6<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup> rapports périodiques sur la convention pour l'élimination de la discrimination raciale en 2008. Il a également soumis : 1) le 2<sup>ème</sup> rapport périodique sur la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en 2011 ; 2) les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rapports périodiques sur la convention relative aux droits de l'enfant en 2010 ; 3) les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> rapports périodiques sur la convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 2010 ; 4) le rapport initial sur le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux, culturels en 2009 ; 5) le rapport initial sur le protocole facultatif se rapportant à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène les enfants en 2008.

Par ailleurs, des mesures sont prises pour mettre en œuvre un certain nombre de recommandations émanant des organes de traités susmentionnés : adoption du code de l'enfant ; mise en place d'une ligne verte de téléphone, définition de la torture dans l'avant-projet du code pénal, élaboration d'un texte pour un mécanisme de prévention de la torture, abolition de la peine de mort.

En ce qui concerne la coopération avec les mécanismes de procédures spéciales, le Togo a reçu en 2007 la visite du Rapporteur spécial sur la torture et, en 2008, celle de la mission conjointe ONU/UA des Rapporteuses spéciales sur la situation des défenseurs des droits de l'homme.

Sur le plan régional, le Togo a présenté le rapport initial sur la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant en 2011 et soumis les 3<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> rapports périodiques sur la charte des droits de l'homme et des peuples.

Sur le plan interrégional, le Togo a souscrit aux engagements pris au sein de l'OIF, notamment la déclaration de Bamako et la déclaration du 10<sup>ème</sup> sommet des chefs d'Etats et de gouvernements adoptée à Ouagadougou en novembre 2004.

Progrès, bonnes pratiques, difficultés et contraintes  
Progrès et meilleures

pratiques. Le Togo a connu une longue période d'instabilité liée en partie au processus de dévolution du pouvoir, induisant une polarisation au sein des acteurs politiques, avec des conséquences néfastes en matière de droits de l'homme. Pour y remédier, il a pris depuis 2006 des mesures par l'adoption de cadre d'échanges et de politiques, l'APG, suivi de la mise en place en 2009 d'un cadre permanent de dialogue et de concertation. De manière plus systématique, le gouvernement a mis, au centre de son DSRP 2009-2011, le renforcement de la gouvernance politique, économique, administrative et institutionnelle.

Plusieurs institutions fonctionnelles assurant la promotion et la protection des droits de l'homme ont été mises en place. Il s'agit entre autres de la CNDH, du MDHCDFC, des ministères de la promotion de la femme, du développement à la base, de l'action sociale et de la solidarité nationale, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, de la CVJR. De plus, le gouvernement a dépénalisé les délits de presse et aboli la peine de mort. Il travaille désormais en synergie avec les institutions des droits de l'homme et en partenariat avec les OSC.

Sur le plan sanitaire des subventions sont accordées pour assurer à 90% la couverture des opérations de césarienne et les antirétroviraux rendus gratuits pour assurer la protection des PVVIH.

Sur le plan alimentaire, un excédent céréalier a été dégagé en 2010.

Concernant les droits de l'enfant, le Togo a mis sur pied une CNARSEVT, installé en 2008 le comité national d'adoption d'enfants et opéré des aménagements au sein des prisons afin de séparer les enfants en conflit avec la loi des adultes.

Sur le plan de la protection sociale, des lois portant code de sécurité social et instituant une assurance maladie obligatoire au profit des agents de la fonction publique ont été votées.

Sur le plan de la formation, un fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel est mis en place et a permis de recycler, pour un montant de 1.850.000.000 FCFA, 10.000 travailleurs de 2003 à 2009.

Des centres d'écoute sont créés au profit des femmes victimes de violences.

**Difficultés et contraintes.** Plusieurs contraintes freinent l'élan du gouvernement dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux. Il s'agit : 1) **institutions étatiques** : CNDH et CIRR : insuffisance de ressources financières, matérielles et humaines. 2) **coopération avec les mécanismes** : retard dans la soumission des rapports ; suivi des



Koffi Kounté, Président de la CNDH

recommandations des organes de traités et procédures spéciales. 3) **droits civils et politiques** : Administration de la justice : vétusté des infrastructures, insuffisance des ressources financières, matérielles et humaines ; lenteur des procédures ; insuffisance des juridictions spécialisées. 4) **droits économiques sociaux et culturels** : pauvreté, analphabétisme, précarité des logements et de l'emploi, absence de logements sociaux ; chômage ; insuffisance d'équipements techniques, en nombre et en qualification de personnels soignants, de structures sanitaires, de formation et coût élevé des médicaments ; insuffisance de couverture en eau potable ; insuffisance de ressources financières, matérielles et humaines ; vétusté des infrastructures scolaires ; accès limité à la formation professionnelle. 5) **droits catégoriels** : insuffisance des structures pour les orphelins et enfants vulnérables ; faible taux d'enregistrement des naissances en particulier en milieu rural ; insuffisance de vulgarisation des textes législatifs et faible disponibilité des ressources ; fort taux d'analphabétisme ; faible taux de représentation des femmes dans les instances de prise de décision ; pesanteurs socioculturelles et poids de la tradition ; persistance des violences faites aux femmes, aux enfants et exploitation des filles domestiques ; non prise en compte de la santé de reproduction de la femme handicapée dans la formation du personnel de la santé ; accès limité à l'éducation, inaccessibilité des infrastructures et édifices publics ; difficulté d'accès à l'emploi pour les personnes handicapées. 6) **autres** : séquelles de la suspension de l'aide internationale ; insuffisance et/ou inexistence de données statistiques ; persistance des rivalités politiques.

(à suivre)

L'archivage, le traçage et le marquage

## Pour mieux contrôler les armes légères en Afrique de l'Ouest

Etonam Sossou

Les trafics d'armes en Afrique de l'Ouest augmentent le risque d'une explosion de violence. C'est pourquoi il est essentiel que les pays parlent d'une seule voix, qui fasse autorité, contre le commerce illicite des armes dont les effets sont si dévastateurs sur les populations.

Dans ce sillage, les experts venus des pays membres de la CEDEAO, du Kenya et de l'Ouganda, étaient à Lomé les 17 et 18 août pour s'imprégner des meilleures techniques de marquage, d'archivage et de traçage des Armes Légères et de Petits Calibres (ALPC). Une fois ces techniques acquises, il sera plus facile de mettre la différence entre les armes légalement

importées de celles qui ne le sont pas et de surcroît affaiblir le trafic illicite de ces instruments.

«Les armes déstabilisent les régions, exacerbent les conflits, obstruent les initiatives de paix, affaiblissent le développement et encouragent la culture de la violence», a déclaré le Ministre togolais de la sécurité et de la protection civile, Le Colonel Gnama Latta.

En effet, plus de 800 millions d'armes légères et de petit calibre en circulation dans le monde entier dont plus de 650 millions détenues par des personnes civiles.

La rencontre de Lomé a permis aux experts et spécialistes d'échanger sur les questions relatives à la lutte contre la prolifération des ALPC dans les

pays membres de l'espace CEDEAO. Entre autres discussions, il était question durant ces quarante huit heures de travaux, de dégager de fortes idées sur les défis et opportunités de contrôle de la circulation des ALPC.

Le séminaire trans-régional de Lomé s'inscrit dans le cadre du projet continental intitulé «lutte contre l'accumulation et le trafic illicites des armes à feu en Afrique», initié par l'Union Africaine avec l'appui financier de l'Union Européenne, et piloté par le Centre Régional sur les Armes Légères, basé à Nairobi au Kenya. «L'Union Européenne est prête à soutenir les Etats membres à travers de tel projet pour arrêter ces armes qui mettent en danger des vies humaines» a réitéré aux



Col Gnama Latta, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

participants le chargé d'affaires à la Délégation de l'UE au Togo, M. Guido Carrara.

On estime à environ 30 millions le nombre d'armes légères en

Afrique sub-saharienne. Dans la seule Afrique de l'Ouest, le nombre de personnes tuées par des armes légères depuis 1990 est estimé à plus de deux millions.

En 2000, des ministres de toute l'Afrique se réunissaient au Mali et rédigeaient la Déclaration de Bamako, prise de position africaine commune sur la prolifération illicite, la circulation et le trafic d'armes légères et de petit calibre. Exposant leur vision de la manière dont l'Afrique entend traiter le problème des armes, cette déclaration a eu un impact positif, quoiqu'insuffisant, sur la première conférence des Nations unies sur les armes légères en 2001. La seconde conférence importante des Nations unies sur les armes légères à New York, en juin 2006, a été l'occasion d'obtenir un accord de tous les pays sur la nécessité d'un traité sur le commerce des armes. Mais ces contrôles ne pourront pas devenir réalité sans un soutien africain ardent et passionné.

ATAKPAME :

## Les prostituées de Gbagbo-Komé

Nombreuses sont les élèves, qui ont fait de leurs vacances le temps de la débauche, la mode, le plaisir charnel. Phénomène amplifié en cette période de vacances qui se révèle être assez propice. Que ça soit dans les villages que dans les grandes villes, elles s'adonnent à cœur joie à la dépravation. Peu importe l'impudicité des comportements, l'essentiel pour elles est d'exhiber leurs morphologies pour faire remarquer leur classe sociale ou pour séduire. Tous les soirs, ces jeunes filles prennent d'assaut, « Gbagbo komé », un quartier d'Atakpamé.

Le rituel est le même, lorsqu'une

(...) Après avoir eu un client et discuté du prix, T. le conduit dans un endroit obscur. Dans le cas où ce dernier n'a pas d'argent d'auberge, les deux amoureux de circonstance vont à l'arrière du comptoir du logement commune fait pour la plupart de tôles, et se «débrouillent» là. Nous confie une source. Les plus discrets, ceux-là qui sont véhiculés, s'éloignent des lieux et transforment leur véhicule en auberge, conclut notre source.

D'autres vont dans les auberges ou encore au domicile des clients ou de la prostituée (pour celles qui ont trouvé logement dans les quartiers). La plupart de ces belles

aphrodisiaques. Elle dispose ainsi à portée de mains le matériel de travail. Devant une cafétéria, Marie, 25 ans, est « pré positionnée » pour aller avec le premier venu. « Je n'ai pas le choix, madame la journaliste. J'ai une gamine de 3 ans, je suis élève et il lui faut tous les jours du lait, à manger, des habits, etc. Mes parents n'ont rien pour me venir en aide. Le père de mon enfant est parti pour Lomé depuis qu'il avait appris que j'ai accouché » explique-t-elle pleine de colère. Et Clara, 19 ans, de compléter: « tout ceci, c'est la faute au gouvernement togolais. Il n'y a plus de job de vacance », conclue-t-elle.

Le commerce de sexe : il est difficile aujourd'hui d'entrayer ce fléau. Le mal est si profond qu'il demanderait une thérapeutique appropriée qu'il faudrait appliquer à toute la société. Aussi... parfois, il est difficile de résister au charme de ces filles de rue... affirme un client, surpris en pleine négociation avec une prostituée.

Dans cette situation, qui faut-il accuser ? Le gouvernement ? Comme le déclare Clara, déjà citée plus haut, ou ces prostituées elles mêmes ? Une chose est certaine : la plupart d'entre elles parlent un français approximatif voire tronqué. Et pourtant elles accusent le gouvernement du manque de job de vacances. On se demande, à quelle école fréquentent-elles pour avoir droit à des vacances. Sinon elles ont un bagage intellectuel très peaufiné pour leur permettre de travailler dans une administration voire gérer un petit commerce. Mais la grande vérité, c'est qu'elles viennent en majorité du Ghana voisin et des villages environnants. Elles pouvaient entreprendre des activités génératrices de revenus comme l'une d'entre elles sus citée en a eu l'idée (elle vend des préservatifs et ses dérivés), preuve qu'elles pouvaient réussir leur vie autrement, si elles le voulaient. Mais elles demeurent là, se contentant du peu et du rien.

de nuit se recrutent parmi les jeunes filles et souvent par « Maître Cupidité, paresse, Avidité... : « ce métier me permet de meubler mes vacances », affirme S.N, une belle de nuit rencontrée à côté du restaurant chic situé à Agbonou (un quartier du sud-est d'Atakpamé). « Je quitte la maison à 23h et je rentre à partir de 5h du matin afin que les voisins ne s'aperçoivent de rien... Je rentre parfois avec 10 000 FCFA puisque je ne suis pas la seule fille dans le marché. Tout compte fait je préfère aller dans la rue et faire cela au lieu d'aller vendre la cigarette et les bonbons pour en récolter des miettes » conclut-elle.

M., pour sa part, préfère associer ce (métier) à la vente des préservatifs, des lubrifiants et



voiture ou une moto s'immobilise, qu'importe la couleur ou la marque, ces jeunes filles foncent sur elle comme un essaim d'abeilles et commencent à marchander leurs parties intimes ou encore, elles se livrent à des gestes érotiques, question de stimuler le côté sensuel de leurs clients.

Le prix varie de 1 500 à 5 000 FCFA. « C'est le montant réservé à une nuitée », indique M.T (une des habituées des lieux). Il est aussi souvent fixé à la tête du client. Pour les expatriés, je demande 20 000 frs Cfa ou 30 000 frs Cfa par rapport au temps qu'on fera. Pour les jeunes de bourse moyenne, c'est 1500fcfs. Quand ils n'en ont pas, j'accepte même 1000 frs Cfa, cela dépend », explique T.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°138 DE LOTO KADOO DU 12 Août 2011

Ce vendredi 19 Août 2011, nous assistons au tirage N°139 de LOTO KADOO.

Lors du tirage de vendredi dernier, plusieurs parieurs ont eu le bonheur de gagner des lots intermédiaires et des gros lots dans tout le pays.

A **BADOU** nous avons recensé un lot de 500.000 FCFA gagné sur le point de vente 7701.

A **NOTSE**, l'opérateur 2209 a enregistré un gagnant d'un lot de 750.000FCFA.

A **LOME**, nous avons dénombré en tout : un lot de 500.000 FCFA ; un lot de 750.000FCFA ; deux gros lots de 1.000.000 FCFA ; un gros lot de 1.350.000 FCFA et un gros lot de 1.500.000 FCFA gagnés respectivement auprès des opérateurs 5022 ; 8195 ; 6654 ; 7724 et 8200.

Au **PMU'TG**, le Quarté du jeudi 18 août a permis à un parieur ayant trouvé la combinaison gagnante dans le désordre de remporter la somme de 647.000 FCFA.

Multipliez vos chances de gagner des gros lots, en achetant à 200F CFA les tickets à trois chances de la Tranche Commune Entente 2011!

Grattez et si découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant. Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

- 500.000F CFA

- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire

- Vous pourrez également gagner lors du grand tirage qui aura lieu le 30 Septembre 2011, des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°139 de Loto Kadoo du Vendredi 19 Août 2011

Numéro de base

46

24

69

79

87

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 549 de Lotto Diamant du lundi 22 Août 2011

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*